



# Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

**Monsieur Olivier VERAN**  
**Ministère des Solidarités et de la Santé**  
**14, avenue Duquesne**  
**75350 PARIS 07 SP**

Paris, le 16 novembre 2021

**Objet :** Demande d'intégration du groupe de travail concernant la situation des psychologues

Monsieur le Ministre,

C'est avec étonnement et stupéfaction que le Collectif Psychologues UMICT-CGT a appris par l'intermédiaire d'un communiqué de la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé du syndicat Force Ouvrière, en date du 9 novembre 2021, qu'un « *groupe de travail concernant la situation des psychologues (en particulier ceux de la Fonction Publique Hospitalière) serait réuni dès la première quinzaine de janvier 2022* »<sup>1</sup>.

Nous constatons que malgré de multiples sollicitations et courriers de demande de rendez-vous de notre part, à titre individuel ou en intersyndicale, auprès de la DGOS ou de votre ministère, et ce depuis l'élection du Président de la République Emmanuel Macron en mai 2017, nous n'avons jamais obtenu de la part de vos services la proposition de mise en place d'un groupe de travail, pourtant demandé à plusieurs reprises, relatif à la profession de psychologues. Profession fortement sollicitée dans ses différents champs d'intervention depuis de très nombreuses années, particulièrement dans celui de la santé, et davantage depuis la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19, où la prise en charge des souffrances psychologiques est devenue le véritable enjeu de santé publique.

Aussi, il nous paraît tout à fait impensable et inenvisageable que la Fédération de la Santé et de l'Action sociale CGT, première organisation syndicale représentative dans la Fonction Publique Hospitalière, ne soit pas intégrée au groupe de travail via le Collectif Psychologues UMICT-CGT existant depuis 1970 lequel, fort de son expérience et connaissance des dossiers, a toujours pris part aux différents travaux qui ont permis des avancées significatives en matière d'intégration et de visibilité de la profession de psychologue dans le champ sanitaire et social.

En conséquence, et afin d'assurer une représentativité conforme et équitable, nous vous demandons d'intégrer le Collectif Psychologues UMICT-CGT au groupe de travail prévu pour le mois de janvier 2022.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sincères salutations.

Mireille STIVALA  
Secrétaire générale  
Fédération CGT Santé et  
Action Sociale

Laurent LAPORTE  
Secrétaire général  
UMICT-CGT

Isabelle SEFF et Gilles METAIS  
Co-animateurs du collectif des  
psychologues

<sup>1</sup> Psychologues : FO obtient enfin une première réunion d'un groupe de travail avec le ministère :  
<https://www.force-ouvriere.fr/psychologues-fo-obtient-enfin-une-premiere-reunion-d-un-groupe>